Conseil général LOIRE EN RHÔNE-ALPES

Loire magazine

42 Loire Conseil général

PORTRAIT
Grégory Milan danse *Casse-Noisette*

REPORTAGE
Le parrainage des jeunes

DOSSIER

En avant la musique !

N° 85 JANVIER-FÉVRIER 2011 www.loire.fr

Dossier 13-19

En avant la musique!

La musique permet de s'épanouir, d'exprimer ses émotions et de vivre de vrais moments de convivialité. Plaisir amateur ou vocation professionnelle, cela passe par l'apprentissage. Pour garantir à tous la possibilité d'apprendre, le Conseil général soutient et coordonne l'enseignement artistique dans la Loire.

En supplément de ce magazine

Sortir

Votre agenda des sorties

Directeur de la publication : Bernard Bonne, Président du Conseil général de la Loire • Rédactrice en chef : Carine Bar • Crédits photos : Christian Verdet, Fabrice Roure, Philippe Rony, Joël Perrin, Elodie Pilon, Conseil général de la Loire, Auremar, Phils, DR • Infographie : Jean-Marie Cotsos • Rédaction : direction de la Communication • Conception, réalisation : SPHÈRE PUBLIQUE agence@spherepublique.com • Impression : Imaye Graphic • Diffusion : La Poste • Tirage : 330 000 ex. • Dépôt légal : 1er trimestre 2011 • Conseil général de la Loire : Hôtel du Département, 2, rue Charles de Gaulle 42022 Saint-Étienne Cedex 1
Site internet : www.loire.fr
Tél : 0477484242

Loire magazine

Conseil général LOIRE EN RHÔNE-ALPES

Le papier utilisé pour ce magazine est issu de forêts certifiées PEFC et gérées durablement.

4-7 **En bref et en images**
Le Conseil général de la Loire...

8-9 **24 heures avec...**
Un foyer pour l'enfance en danger

10-12 **Actualités**
- Budget : préserver l'avenir des Ligériens
- Tout sur le sel...
- Le Coderpa-Loire en actions

20-21 **À la découverte des cantons**
- Saint-Georges-en-Couzan...
- Saint-Just-en-Chevalet...

22-23 **Reportage**
Le Parrainage des jeunes : un dispositif prêt à l'emploi
Parrains et filleuls témoignent

24-25 **Industrie**
Mécanique : entre précision et performance

26 **Environnement**
La pépinière Croix, un « jardin remarquable »

27 **À vos papilles**
Une homme, un produit, une recette

28-29 **Expression des élus**

30-31 **Portrait**
Grégory Milan danse *Casse-Noisette*

Unis et solidaires

Insertion des jeunes en quête d'emploi, aide aux personnes âgées, enfance en danger : autant de thèmes abordés dans ce numéro de *Loire Magazine* qui soulignent à quel point le Conseil général est impliqué concrètement dans la vie des Ligériens.

Notre implication de tous les instants a été rendue d'autant plus nécessaire que la crise économique n'a pas épargné notre beau département.

Nombre de nos concitoyens en ont souffert. Et nous mobilisons toute notre énergie pour atténuer les effets des difficultés quotidiennes de chacun.

Chassons d'un coup de balai en paille ces vieux démons qui ont grimacé en 2010 et allumons les bougies de l'espérance. Accueillons avec joie cette année nouvelle pleine de promesses.

Promesses d'un département que nous voulons plus uni encore. Et plus solidaire entre les générations, le monde urbain et le monde rural, au service de l'équité.

Que 2011 nous aide à retrouver le plaisir d'être ensemble et celui de partager.

Je souhaite à tous une belle et bonne année.

Le Président du Conseil général
de la Loire

Une rubrique de Sophie Tardy

En images

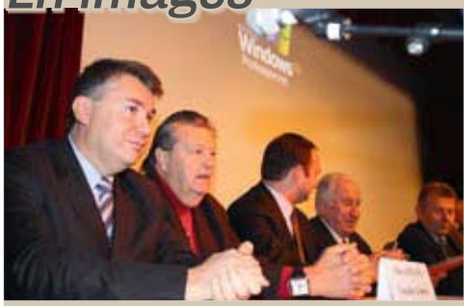

23 octobre 2010
Gilles Artigues, Conseiller général, représente le Président Bernard Bonne lors de l'Assemblée générale de la Fédération des sociétés musicales de la Loire, à Saint-Jean-Bonnefonds.

28 octobre 2010
Producteur de Rigottes de Condrieu, le Gaec* Du Mont reçoit le Président Bonne, le Vice-Président Jean-Baptiste Giraud et les Conseillers généraux Marc Lassablière et Georges Bonnard.
** Groupement agricole d'exploitation en commun.*

4 novembre 2010
André Mounier, Président de la Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Étienne/Montbrison, les Vice-Présidents Jean-Claude Charvin et Georges Ziegler, visitent le stand du Conseil général lors de l'inauguration du salon Planète entrepreneurs.

HANDICAP

Le *Guide handicap & automobile*

Aider toute personne handicapée physique qui souhaite acquérir une voiture. Tel est l'objectif du *Guide handicap & automobile*. Conçue par l'association Point Carré Handicap, cette 8e édition permet d'obtenir toutes les informations concernant l'aménagement des véhicules, les aides financières, le permis de conduire et les lieux « conseil » tels que les MDPH (Maisons départementales pour les personnes handicapées).

Pour commander ce guide, envoyez un chèque de 10 euros (frais d'expédition compris) à l'association Point Carré Handicap : 11, rue Claude Liard – 91380 Garches.

SOCIAL

Un pôle éducatif technique à Montreynaud

Installé au cœur de Montreynaud, le Pôle technique éducatif, porté par l'ADSEA Loire (Association départementale de la sauvegarde de l'enfance à l'adulte), favorise l'insertion des jeunes en difficulté. Cette structure est un outil de présence sociale et un lieu de rencontre, d'échange et de médiation entre les jeunes et les adultes. Le pôle est constitué d'un atelier de carrosserie, d'un atelier de mécanique, d'un dispositif « accès » pour gérer les chantiers éducatifs et d'une auto-école associative. Il fonctionne sous la forme d'un accueil de jour pour un public composé essentiellement de jeunes garçons et filles de 14 à 25 ans. Le Conseil général finance les salaires des deux encadrants et les charges de fonctionnement.

Solange Berlier, Vice-Présidente chargée de la Vie sociale, a inauguré le pôle technique éducatif de Montreynaud le 28 octobre.

CHALMAZEL

La saison d'hiver commence !

Le 18 décembre, Chalmazel a ouvert ses pistes. Venez profiter des plaisirs de la neige et du grand air. Pour tout savoir sur la station, l'enneigement, les activités, etc. :

- ***Allo neige : 04 77 24 83 11***
- ***www.loire-chalmazel.fr***

Nouveauté cette année : recevez des infos de la station de Chalmazel sur votre messagerie mail.

TOURISME GASTRONOMIQUE

« Consommez local » avec le *Carnet gourmand*

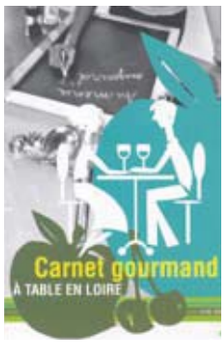

Pour mettre en valeur les producteurs de la Loire et leur savoir-faire, l'Agence de développement et de réservation touristique de la Loire a lancé la 3e édition du *Carnet gourmand*. Produits locaux, fermes et auberges, papilles en fête, boutiques gourmandes… L'édition 2011 propose des suggestions originales de rencontres avec le terroir et des idées de balades gourmandes. Cette année, une nouvelle rubrique, « Les produits fermiers en un clic », recense différents sites permettant aux consommateurs de trouver les produits locaux près de chez eux et de les commander sur internet. Retrouvez le *Carnet gourmand* à L'Espace 42 (Saint-Étienne), dans les offices de tourisme et syndicats d'initiative, et dans les points d'informations touristiques… Régalez-vous !

ENFANCE

La Fondation Casino s'engage pour les enfants malades

Jean-Jacques Rey (ici sur la photo avec Antoine Guichard) et Gilles Artigues, Conseillers généraux, et Georges Ziegler, Vice-Président du Conseil général, ont assisté à la présentation du programme.

Créée fin 2009 à l'initiative de Jean-Charles Naouri, la Fondation d'entreprise Casino a pour but d'agir en faveur de l'enfance, en France et dans le monde. Le 23 novembre, elle a présenté son programme « Rompre l'isolement des enfants à l'hôpital » pour les services pédiatriques du CHU de Saint-Étienne. 50 ordinateurs portables ont été offerts pour permettre aux enfants en longue maladie d'avoir accès à internet. Ils peuvent ainsi communiquer avec leur famille, leurs amis, mais aussi avec leurs professeurs.

TENNIS

1er Open GDF Suez 42

Du 17 au 23 janvier 2011, le Conseil général est partenaire du 1er Open GDF Suez 42 à Andrézieux-Bouthéon. Ce tournoi de tennis féminin professionnel offre à de jeunes joueuses la possibilité de faire leurs armes sur le circuit international. 32 joueuses, de la 150e à la 400e place mondiale, s'affronteront sur les courts du Tennis Club d'Andrézieux. Un village de 1 000 m² monté pour l'occasion accueille les partenaires ; un restaurant et des espaces d'initiation et d'animations sont prévus pour le grand public… Amateurs de la petite balle jaune, venez profiter de cet événement sportif et populaire !

L'Open GDF Suez 42 est organisé par Excel event, en partenariat avec le Comité de la Loire de tennis, la Ligue du Lyonnais, la Fédération française de tennis et la Ville d'Andrézieux-Bouthéon.

Plus d'infos sur **www.opengdfsuez42.fr**

En images

4 novembre 2010
André Cellier, Conseiller général chargé de la Culture et du Patrimoine culturel, Pierre Chossonnery, Maire de Saint-Étienne-le-Molard et Eddie Gilles-Di Pierno, Président de Patrimoine rhônalpin, présentent l'ouvrage **La Bâtie d'Urfé – À la source de la littérature française.**

6 novembre 2010
Bernard Philibert, Conseiller général, et Bernard Bonne visitent l'Espace Petite enfance à La Talaudière.

20 novembre 2010
Bernard Bonne et Henri Nigay, Conseiller général, inaugurent la Maison des jeunes et de la culture (MJC) du château du Palais à Feurs. Au centre, Jean-Pierre Taite, Maire de Feurs.

En images

20 novembre 2010
Paul Salen, Premier Vice-Président du Conseil général, inaugure le pôle scolaire de Saint-Médard-en-Forez, en présence du Conseiller général Jean-Paul Seux.

29 novembre 2010
Le Maire de Champdieu Patrice Couchaud, le Président Bernard Bonne et Philippe Macke, Vice-Président chargé du Tourisme, signent un contrat pour permettre à la commune de réaliser les travaux nécessaires à l'obtention du label «Village de caractère».

7 décembre 2010
Claude Bourdelle, Vice-Président du Conseil général chargé des Personnes âgées et des Personnes handicapées, profite de l'ouverture du Colloque national sur l'autonomie à Saint-Étienne pour visiter le stand du Conseil général.

AGRICULTURE

Les fermes du Roannais récompensées

18 exploitations agricoles de l'arrondissement de Roanne ont participé à la 13e édition de «La ferme et ses abords». Ce concours, organisé par le Conseil général depuis 1998, récompense les efforts d'aménagement et de valorisation paysagère réalisés par les agriculteurs. L'objectif: rendre la Loire plus belle. Le jury a décerné le 1er prix à l'exploitation bovine de M. et Mme Durel à Saint-Jodard. Les 2e et 3e prix sont allés respectivement à La ferme du Tilleul, de M. et Mme Lyonnet à Balbigny et au Gaec* des délices fermiers de M. et Mme Pizay à Saint-Symphorien-de-Lay. À la clé: des chèques voyages et des bons d'achats végétaux.

** Groupement agricole d'exploitation en commun.*

Jean-Baptiste Giraud, Vice-Président chargé de l'Agriculture, et Michel Chartier, Vice-Président chargé de l'Environnement, ont décerné les prix le 10 novembre au Grand Couvert dans la Forêt de Lespinasse.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Sensibiliser les collégiens aux dangers de la route

Depuis 1996, le Conseil général organise des campagnes de sensibilisation à la sécurité dans les transports scolaires. L'objectif: permettre aux élèves de 6e de mieux percevoir les dangers de la route et d'adopter les bons comportements.
Au cours de cette année scolaire, 28 établissements participent à cette opération, soit près de 4600 élèves. Une séance en deux temps: information sur la sécurité d'abord, puis exercice d'évacuation d'un car. Les enfants peuvent ensuite tester leurs connaissances avec un quiz. Les meilleurs sont récompensés en fin d'année, lors d'une remise de prix. À noter: le Conseil général gère 450 circuits de transports scolaires et transporte plus de 22000 élèves chaque jour.

OTAGES EN AFGHANISTAN

Pour ne pas les oublier

Plus de 300 jours de détention en Afghanistan pour les otages Stéphane Taponier, Hervé Ghesquière et leurs trois accompagnateurs. Le 25 octobre, le Club de la presse et de la communication Saint-Étienne – Loire a apposé une banderole sur son bâtiment, en présence de Bernard Bonne. Le Conseil général montre également son soutien aux deux journalistes français: leur portrait est affiché dans la cour de l'Hôtel du Département depuis mai 2010.

SOCIAL

Saint-Étienne a accueilli le colloque national de l'Anef

L'Association nationale d'entraide féminine (Anef) a tenu son colloque national à Saint-Étienne, le 18 novembre. Dans la Loire, l'Anef gère quatre services avec hébergement, un service éducatif en milieu ouvert et deux services de prévention spécialisée situés à Roanne et Saint-Étienne. Pour mener à bien l'ensemble de ses actions, le Conseil général est son premier partenaire financier. Ce qu'a rappelé Solange Berlier, Vice-Présidente du Conseil général chargée de l'Enfance et de la Vie sociale : *« Nous avons su tisser au fil du temps notre partenariat dans le cadre de notre compétence en matière de protection de l'enfance [...]*

La Vice-Présidente Solange Berlier a assisté au colloque de l'Anef.

Il devrait être officialisé prochainement à travers la signature d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens. »
Ce partenariat s'inscrit dans l'action du Conseil général en faveur de l'enfance et des familles, à laquelle il consacre près de 89 millions d'euros chaque année.

HANDICAP ET ENTREPRISE

Remise des labels Handi-Loire

Le club Handi-Loire-Entreprises, en partenariat notamment avec le Conseil général de la Loire, a créé le label Handi-Loire. Toutes les entreprises qui ont accueilli, intégré, formé, employé un travailleur handicapé entre 2008 et 2010 ont pu déposer un dossier pour obtenir ce label. Pour cette première édition, 28 entreprises ont été labellisées.
Quatre types d'actions sont récompensés :
- la formation,
- le recrutement et la politique d'embauche dans l'entreprise,
- le maintien dans l'emploi de salariés devenus handicapés,
- le travail avec le secteur protégé et adapté.

Créé en 2001 par le Medef Loire, le Club Handi-Loire-Entreprises constitue un réseau pour s'informer, échanger, partager des expériences et agir sur l'emploi, la formation, le maintien et le reclassement des travailleurs handicapés.

Georges Ziegler, Vice-Président du Conseil général, Jean-Jacques Rey, Conseiller général et Président de la MDPH, et Jean-François Chossy, Député, ont participé à la soirée de remise des labels à la Cité des Entreprises le 18 novembre.

HISTOIRE

Napoléon 1er et le Roannais

Comment les Roannais vivent-ils sous l'Empire ? Qu'est-ce que la conscription et qui sont les conscrits ? Qui est Gustave de Damas ? Pour quelles raisons Roanne a-t-elle obtenu la Croix de la Légion d'honneur ? Autant de questions, et plus encore, auxquelles répond Jean-Paul Nomade dans son livre *Napoléon 1er et le Roannais*.
L'auteur revient sur les événements de 1814-1815, au cours desquels Roanne est devenue un lieu stratégique avec sa route impériale, la Loire et son pont inachevé. Un travail de recherche, d'analyse et de restitution passionnant.

Napoléon 1er et le Roannais,
Jean-Paul Nomade.
Thoba's éditions
25 euros.

SOCIAL

Un foyer pour l'enfance en danger

Pallier les carences éducatives, faire face aux urgences, le Foyer départemental de l'enfance et de la famille est un des partenaires privilégiés du Conseil général dans la protection de l'enfance. *Loire Magazine* a partagé son quotidien. Un impératif : la réactivité.

Foyers d'accueil et d'observation, unités spécialisées dans la petite enfance, « pouponnière »... Le Foyer départemental de l'enfance prend en charge les mineurs ligériens via neuf unités éducatives réparties dans toute la Loire. Entre accueil d'urgence et situations plus durables, le personnel est formé pour répondre en douceur aux cas les plus complexes. Illustration.

0h30 Patrick, chef de service, est réveillé par le Procureur de la République. La jeune Marie*, 15 ans, a été trouvée errant dans la rue. Elle doit être accueillie au plus tôt. Patrick consulte les places disponibles. Il demande au personnel du foyer du Bois d'Avaize de préparer l'arrivée de l'adolescente. Le reste de la nuit sera calme.

8h Marie fait la connaissance des adolescents de l'unité. Parmi eux, Youssef, 14 ans, un « mineur étranger isolé ». Orphelin, il a fui son pays et a été découvert sous un pont par une patrouille de police. Cette catégorie d'enfants en danger est en hausse : 75 au 1er novembre 2010 contre 20 en 2007.

9h45 Les parents de Dylan et Éva, 9 et 11 ans, traversent une grave crise. La fratrie est temporairement accueillie au foyer de La Livatte à Roanne. Ils ont déjà rencontré la personne chargée de leur suivi. Il est l'heure d'emménager dans leur nouvelle chambre.

11h10 Rose arrive avec son petit Noah à la Pouponnière à Saint-Étienne. Suite aux troubles psychologiques de la jeune maman, le Juge des enfants a pris une mesure de placement. Murs aux couleurs apaisantes, jouets variés, gentillesse de l'équipe, la visite des locaux rassure la maman. Elle indique le rythme des biberons de Noah à la puéricultrice. Rose s'enquiert aussi des modalités de visites décidées par le juge.

12 h 30 À table ! La maîtresse de maison aide Dylan et Éva à prendre leurs marques avec les autres enfants. Si leur situation personnelle perdure, ils intégreront la Maison à caractère social (MECS) du Pontet : les foyers d'accueil traitent en priorité les demandes urgentes.

14 h Au siège administratif, rue Charles de Gaulle à Saint-Étienne, Jacqueline, la comptable, épluche les factures. Son collègue Lucien s'attelle à trouver des formations adaptées aux quelque 200 employés du Foyer départemental de l'enfance et de la famille, des plâtriers-peintres aux médecins. Pendant ce temps, Martine, du service des ressources humaines, cherche des candidats pour le poste vacant d'auxiliaire de puériculture.

15 h Équipe éducative, psychologues, chefs de service… Réunion au centre maternel stéphanois de Clairmatin. L'évolution des 30 femmes hébergées fait débat. Depuis quatre mois, Latifa développe des relations plus que satisfaisantes avec son fils Brahim. Elle va être accompagnée dans sa recherche d'appartement. À l'inverse, Audrey, jeune maman, fait face à de grosses difficultés. Le directeur décide d'alerter l'aide sociale à l'enfance. Un signalement sera peut-être envoyé au Juge des enfants.

17 h Christine, de l'unité d'accueil des 3-6 ans, reçoit Rémi, un ancien pensionnaire âgé aujourd'hui de 16 ans. Son passage au Foyer a été très bénéfique. Une visite qui met du baume au cœur !

19 h Après les cours, les jeunes ont réintégré leurs « maisons » et font leurs devoirs avec les éducateurs. Alors que tous s'apprêtent à dîner en « familles », une adolescente se plaint de douleurs : une crise d'appendicite est suspectée, le directeur est prévenu.

22 h Les enfants peuvent dormir à poings fermés : le personnel veille sur eux. ■

Émilie Couturier

* *Noms d'emprunt.*

Ouvert 365 jours par an et 24h/24. Au Foyer départemental de l'enfance et de la famille, les histoires se suivent… et ne se ressemblent pas.

EN CHIFFRES

Le Foyer départemental de l'enfance et de la famille, ce sont :

- **90 places pour les enfants de 0 et 18 ans,**
- **30 places en centre maternel,**
- **9 unités éducatives sur 5 communes,**
- **9,1 millions d'euros de budget,**
- **176 euros : prix de journée moyen par enfant accueilli.**

POINT DE VUE

Solange BERLIER

Vice-Présidente
chargée des Affaires sociales

***Loire Magazine* : Vous présidez le Foyer départemental de l'enfance et de la famille de la Loire. Quel est son champ d'actions ?**

Solange Berlier : *Cette structure, financée à 100 % par le Conseil général, est autonome depuis 2006. Il s'agit d'un des outils indispensables de la protection de l'enfance dans la Loire. Il a pour vocation la prise en charge des mineurs dont les difficultés contraignent à un hébergement, immédiat ou non. Il accueille également les mères avec des enfants en bas âge en centre maternel.*

***Loire Magazine* : Quelles sont vos priorités en matière de protection de l'enfance ?**

Solange Berlier : *Le rôle des Conseils généraux a été renforcé par la loi de 2007. Nous constatons une augmentation de 12 % des enfants confiés à la collectivité : ils étaient 1 443 au 30 septembre 2010. Nous sommes attentifs au taux d'occupation des structures d'accueil et limitons au maximum les placements hors département. Des places doivent pouvoir être disponibles pour les urgences ; les situations de danger n'attendent pas.*

FINANCES

Budget
Préserver l'avenir des Ligériens

721,3 millions d'euros. C'est le budget du Conseil général 2011, voté le 10 décembre dernier. Quasiment identique à celui de l'an dernier, le budget 2011 a été équilibré en tenant compte de contraintes financières évidentes, tout en continuant à assumer nos missions. Il se veut solidaire, préservant l'avenir des Ligériens.

Confronté aux conséquences de la crise, le Président Bernard Bonne a rappelé que *« le Conseil général a un devoir de responsabilité et d'efficacité avec un budget plus serré. »* Il continue de concentrer ses efforts sur ses compétences obligatoires.

Priorité à la solidarité

Comme toutes les collectivités, le Conseil général est confronté aux conséquences de la crise. Lucide, il doit avoir une gestion rigoureuse. *« Nous n'avons pas d'autres solutions que de réduire les dépenses,* affirme le Président. *Nous devons changer nos habitudes en tenant compte des nouveaux besoins et des réalités budgétaires. Le Conseil général a déjà fait et fera encore des efforts importants en faisant autant avec moins »*, termine-t-il. Cependant, le Conseil général va poursuivre le développement économique du département et créer de l'emploi. Concernant la vie sociale, le Conseil général lui consacre plus de la moitié du budget. ■

Peggy Chabanole

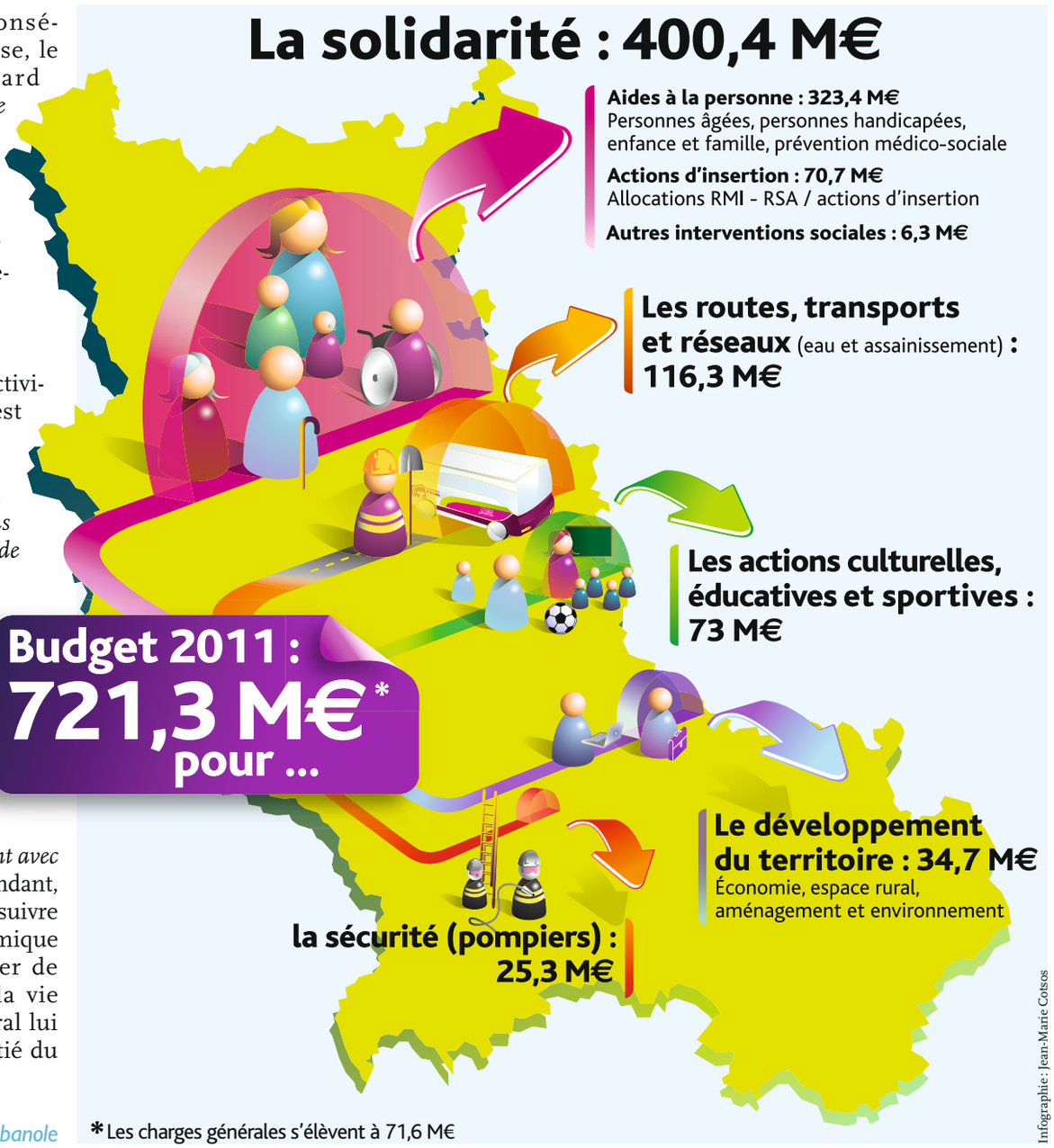

* Les charges générales s'élèvent à 71,6 M€

ROUTES

Tout sur le sel...

Chute des températures, brouillard, verglas, neige... Quelles que soient les conditions, les automobilistes veulent pouvoir rouler. Quand les températures négatives et les flocons font leur apparition, les agents du Conseil général agissent pour assurer votre sécurité sur les 3 800 km de routes départementales. Le sel, allié historique pour lutter contre gel et neige, ne fait pas toujours l'unanimité...

Pour rendre les routes praticables en hiver, deux méthodes ont fait leurs preuves : le déneigement et le salage. La première retire la couche de neige, la deuxième fait fondre la neige et limite l'apparition de plaques de verglas. Durant l'hiver 2009-2010, particulièrement rude, 20 000 tonnes de sel ont été versées sur les routes de la Loire. Pourtant, on le sait, le sel fait des dégâts. Il dégrade les carrosseries, les ponts métalliques et le revêtement des routes, il pollue les rivières... Réduire son utilisation permettrait à tous de faire des économies.

Et si on salait moins...

Chaque année, à la fonte des neiges, les stations d'épuration notent une augmentation de la teneur en sel de l'eau avant traitement. En cohérence avec les préoccupations environnementales du Conseil général, les services d'entretien et d'exploitation des routes tentent de réduire son utilisation. Diminuer les tonnes de sel épandues, oui. Mais réduire la sécurité des Ligériens sur les routes, non.

Un remplaçant efficace

Existe-t-il un autre produit qui permettrait de limiter l'usage du sel ? La pouzzolane. L'hiver dernier, 3 000 tonnes de cette roche volcanique provenant du Puy-en-Velay ont été utilisées dans le département. Ce matériau abrasif et poreux améliore l'adhérence des véhicules sur la neige, même verglacée. Son action non polluante nécessite cependant un balayage des routes en fin de saison pour éviter les dérapages. Contrairement au sel, la pouzzolane n'est plus active une fois recouverte de neige. Pour optimiser l'efficacité de la pouzzolane et limiter l'usage du sel, les équipes routes du Conseil général surveillent en permanence l'évolution des conditions météorologiques.

Durant l'hiver dernier, 20 000 tonnes de sel ont été utilisées pour les routes départementales.

À chacun d'agir...

La Loire est un département froid, habitué aux épisodes neigeux et aux températures négatives. Les agents d'entretien et d'exploitation du Conseil général sécurisent les routes... Mais les usagers de la route doivent avoir conscience qu'en hiver, les conditions de circulation sont dégradées. Avant les grands déplacements, il est important de se renseigner sur les prévisions météorologiques. Et surtout n'oubliez pas... Que la route soit salée ou pas, chaussez votre voiture de quatre pneus-neige, c'est plus sûr! ■

Catherine Dessagne

EN CHIFFRES

- **64** saleuses/déneigeuses.
- **12 000** à **25 000** tonnes de sel répandues.
- **2 500** sorties pour la neige ou le verglas.
- **1 tonne** de sel = **90** euros.
- **1 tonne** de pouzzolane = **35** euros.
- Jusqu'à **1 million** d'euros par mois : c'est le coût du salage, du déneigement et des interventions sur les routes départementales pendant un hiver rigoureux.

SENIORS

Le Coderpa-Loire en actions

Le Conseil général s'engage pour permettre à chaque senior de bien vieillir dans la Loire. Pour être plus proche et à leur écoute, il s'appuie sur le Comité départemental des retraités et personnes âgées : le Coderpa-Loire. *Loire Magazine* revient sur ses missions et son fonctionnement.

En 2012, la Loire comptera plus de 191 000 seniors.

Accompagner les Ligériens tout au long de leur vie est un enjeu essentiel pour le Conseil général. Aujourd'hui, il doit prendre en compte une donnée majeure : l'allongement de la durée de vie. Dans la Loire, on comptait près de 170 000 personnes âgées de plus de 60 ans en 2005. En 2012, elles seront plus de 191 000 et plus de 220 000 en 2030 !

Quel est le rôle du Coderpa-Loire ?

Le Coderpa-Loire est avant tout un lieu de dialogue, d'information et de réflexion. Sa mission : débattre des mesures concernant les personnes âgées et réfléchir pour améliorer leurs conditions de vie et d'accompagnement. Ce travail est mené en concertation avec les professionnels et les organismes chargés de mettre en oeuvre les actions en direction des seniors.

Qui compose le Coderpa-Loire ?

Le Coderpa-Loire se compose de 60 personnes réparties en quatre collèges. Il est présidé par le Président du Conseil général. La Vice-Présidence est assurée conjointement par le Préfet de la Loire et par Étienne Chomat, issu du premier collège représentatif des retraités et des personnes âgées. Sont représentés :

- les personnes âgées et retraités : 19 sièges,
- les professionnels : 16 sièges,
- les collectivités locales et les financeurs : 15 sièges,
- les personnalités qualifiées : 10 sièges.

Quelles sont les missions du Coderpa-Loire ?

Le Coderpa-Loire réunit des groupes de travail thématiques pour aborder les questions liées au vieillissement, les situations d'urgence, le suivi et la qualité des prestations de service d'aide à domicile et des maisons de retraite. Il est impliqué dans le fonctionnement des Centres locaux d'information et de coordination (Clic). Il est aussi intégré dans l'évolution du système de santé en siégeant au sein de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes. Un rôle essentiel donc, pour l'avenir de tous. ■

Sophie Tardy

EN SAVOIR PLUS

Sur www.loire.fr, cliquez sur les rubriques Solidarité, familles / Seniors
Tél. : 04 77 49 92 64.
Mail : coderpa-loire@cg42.fr

POINT DE VUE

Claude BOURDELLE

Vice-Président
chargé des Personnes âgées

« Tout mettre en œuvre pour bien vieillir dans la Loire »

***Loire Magazine :* Depuis quand le Coderpa-Loire joue-t-il un rôle aussi important ?**

Claude Bourdelle : *Pour donner plus de portée aux initiatives en faveur des personnes âgées, le Conseil général a lancé fin 2005 une refonte du Coderpa-Loire. Le Comité est alors devenu notre unique interlocuteur et représentant des personnes âgées.*

***Loire Magazine :* Le Coderpa-Loire est un élément clé dans l'action du Conseil général en faveur des personnes âgées…**

Claude Bourdelle : *Oui, il a notamment participé activement à la construction du Schéma départemental en faveur des personnes âgées (2008-2012), à sa mise en œuvre et à son évaluation.*

***Loire Magazine :* Accompagner les personnes âgées est-il un défi majeur pour le Conseil général ?**

Claude Bourdelle : *Évidemment. Il faut tout mettre en œuvre pour bien vieillir dans la Loire. Le Conseil général y consacre plus de 100 millions d'euros par an.*

En avant la musique !

La musique permet de s'épanouir, d'exprimer ses émotions et de vivre de vrais moments de convivialité. Plaisir amateur ou vocation professionnelle, cela passe par l'apprentissage. Pour garantir à tous la possibilité d'apprendre, le Conseil général soutient et coordonne l'enseignement artistique dans la Loire. Pour tous les âges et toutes les envies.

André CELLIER

Conseiller général chargé de la Culture et du Patrimoine culturel

***Loire Magazine:* Encourager la pratique artistique est-il un objectif du Conseil général?**

André Cellier: *Bien sûr! Le nouveau Schéma départemental de développement des enseignements artistiques est l'opportunité pour le Conseil général d'affirmer sa politique en matière d'enseignement artistique. L'occasion de tracer «une feuille de route» intégrant, en plus de la musique, la danse et l'art dramatique.*

***Loire Magazine:* La Maîtrise du Conseil général de la Loire est une illustration de l'action de l'institution…**

André Cellier: *C'est la seule Maîtrise de France appartenant à un Conseil général. Au-delà de l'enseignement, nous tenons à ce qu'elle joue un rôle important de formation et de diffusion culturelle sur le territoire ligérien.*

***Loire Magazine:* Comment le Conseil général soutient-il la pratique amateur?**

André Cellier: *Le Conseil général engage des actions pour permettre aux amateurs de participer à des stages, des académies… Il met en place des partenariats avec les salles de musiques actuelles, telles que le Fil et Les mardis du Grand Marais, pour les soutenir dans leur travail en faveur des amateurs. Le budget consacré à la pratique amateur est de 127 000 euros en 2011.*

Repères

- **Près de 40 000 personnes pratiquent la musique, soit près de 5 % des Ligériens.**
- **71 établissements d'enseignement artistique ont adhéré au Réseau d'enseignement artistique de la Loire (Real) dont:**
  - **19 centres d'éveil et de pratique,**
  - **47 établissements d'enseignement artistique,**
  - **1 école maîtrisienne,**
  - **3 conservatoires à rayonnement communal: Andrézieux-Bouthéon, Rive-de-Gier et le Siemar* à Roanne,**
  - **1 conservatoire à rayonnement régional: le conservatoire Massenet de Saint-Étienne.**
- **Budget consacré à l'enseignement artistique dans la Loire en 2011: 1,9 million d'euros.**

** Syndicat intercommunal d'enseignement musical de l'agglomération roannaise.*

Ouvrir à tous la pratique d'une activité artistique

Le Conseil général de la Loire est toujours intervenu pour soutenir l'enseignement musical. Avec la loi de décentralisation d'août 2004, son intervention s'étend désormais à la danse et au théâtre. Objectif : rendre la pratique artistique accessible à tous.

En 2011, le Conseil général consacre 1,9 million d'euros à l'enseignement artistique dans la Loire.

Après une mise en musique de quelques années, le Conseil général a présenté son nouveau Schéma départemental de développement des enseignements artistiques (SDDEA) 2010-2013. Intégrant complètement la danse et le théâtre, il s'articule autour de trois points forts : une mise en réseau des établissements d'enseignement artistique, une approche pédagogique et un accompagnement financier.

Mettre en place un réseau d'enseignement artistique

Le Conseil général a créé le Real, Réseau d'enseignement artistique de la Loire, composé de 71 établissements d'enseignement artistique, des établissements à vocation sociale (Maison des jeunes et de la culture, centre sociaux, etc.) aux conservatoires. En y adhérant, les écoles doivent respecter certains critères et obligations. En contrepartie, le Conseil général les soutient financièrement. L'établissement référent et tête de réseau est le conservatoire Massenet à Saint-Étienne. Les conservatoires de chaque arrondissement sont des relais, eux-mêmes assistés par des relais de proximité. Cette mise en réseau permet :

- de favoriser l'accès à l'enseignement artistique pour le plus grand nombre,
- d'assurer la poursuite d'études artistiques jusqu'à une formation professionnelle,
- de coordonner les actions des établissements et de mettre en place un travail commun,
- d'améliorer la qualité de l'offre de formation.

Assurer un enseignement de qualité

Que la pratique soit amateur ou pré-professionnelle, le Conseil général veut assurer un enseignement de qualité pour tous. Avec son plan de formation, il octroie un agrément départemental de l'enseignement artistique. Une obligation pour enseigner la musique dans la Loire. Pour donner une cohérence à l'enseignement de la musique et de la danse, le Conseil général organise chaque année des examens départementaux de fin de 1er et 2e cycle. Le brevet départemental de 2e cycle est commun à tous les élèves et a lieu au conservatoire de Saint-Étienne. Avec ce diplôme, tout élève, quelle que soit son école d'origine, peut intégrer un cursus de 3e cycle sans examen d'entrée. ■

Sophie Tardy

Ajouter une corde à son arc avec les *master class*

Effectuer un stage de musique en dehors du cursus des cours classiques ? Se perfectionner ? C'est possible, avec les *master class*...

Terme anglais, la *master class* est littéralement «une classe de maître». Ce type d'enseignement s'effectue en petits groupes. Le professeur s'occupe d'un étudiant à la fois... Pendant ce temps, les autres apprentis observent et écoutent les consignes. Proposés à tous les Ligériens qui pratiquent la musique, la danse ou le théâtre dans une école d'enseignement artistique adhérente au Real, les *master class* sont classées en trois catégories : projet d'école, projet local et projet départemental.
Ces *master class* sont gratuites. Le projet d'école est porté par au moins deux écoles du département. Le projet local regroupe plusieurs établissements d'enseignement artistique d'un arrondissement. Quant au projet départemental, il rassemble toute la Loire. ■

Peggy Chabanole

Projets départementaux du 1er trimestre 2011

- ***Master class* d'accordéon diatonique et chromatique :** les 2 et 3 avril 2011 à l'école de musique de La Métare et au conservatoire régional de Saint-Étienne.
- ***Master class* de guitare classique :** le 25 janvier 2011 au conservatoire régional de Saint-Étienne, le 26 janvier 2011 à la salle Gérard Philipe de Saint-Chamond.
- **4e édition de Celli en Loire (violoncelle) :** le 24 février 2011 au conservatoire régional de Saint-Étienne, le 2 avril 2011 et le 28 mai 2011 au centre musical de Roche-la-Molière.
- **Stage de cordes (ouvert aux classes de violon, alto, violoncelle et contrebasse) :** les 2 et 3 avril 2011 au foyer La Joie de vivre à Verrières-en-Forez.
- ***Master class* de percussions :** les 18, 19 et 20 avril 2011 au conservatoire communal de Rive-de-Gier.
- **Journées pédagogiques autour de la musique baroque :** les 25, 26 et 27 mars 2011.
- **Journées pédagogiques de saxophone :** le 22 janvier 2011 à la Maison de la commune de Feurs, le 9 avril 2011 à la salle des Fêtes du Coteau.
- **Stage de pratique collective de flûte traversière :** le 16 février 2011 à Saint-Étienne.

Et pour les enseignants…

- **Stage méthode Alexander :** les 12 et 13 février 2011 à Roanne (15 stagiaires maximum), les 5 et 6 février 2011 à Rive-de-Gier (15 stagiaires maximum).
- **Stage de formation de musique improvisée :** deux jours de la semaine du 21 au 24 février 2011 au conservatoire communal de Rive-de-Gier.

Renseignements : 04 77 49 90 06. Découvrez le programme complet des formations artistiques sur www.loire.fr

Musiques à Pommiers : pratiquer un art dans un cadre exceptionnel

Le CeDeM (Centre Départemental d'expression Musicale) s'est installé à Pommiers pour accueillir orchestres, chorales, festivals, stages, *master class*, académies de musique… Des concerts peuvent y être donnés. Le Conseil général met à disposition une vingtaine de pupitres, deux pianos et du matériel de lumières. **Renseignements : 04 77 49 90 06.**

La Maîtrise du Conseil général de la Loire : une école tambour battant

S'ouvrir à tous les genres musicaux du monde en pratiquant l'instrument phare : la voix. La Maîtrise du Conseil général de la Loire est une école d'enseignement général et musical située à Montbrison. Elle transmet culture et formation musicale de la 6e à la Terminale. À la découverte d'une école qui enchante petits et grands...

La Maîtrise, ce sont :

- **140 élèves.**
- **13 agents dont :**
  - **2 chefs de chœur,**
  - **3 professeurs de chant,**
  - **1 professeur de danse.**
- **20 à 40 prestations publiques par an.**

Un dépliant accompagné d'une fiche de candidature est distribué au mois de mars à tous les élèves de CM2 de la Loire.

École de chant fondée en 1992 par le Conseil général, la Maîtrise est basée dans les locaux du centre musical Pierre Boulez à Montbrison. Elle est mixte, publique et gratuite. Il s'agit de la seule Maîtrise, en France, entièrement gérée par un Conseil général.

Sélection oblige...

C'est à l'entrée en 6e que l'on peut devenir Maîtrisien. Les enfants passent des tests d'environ une heure. Chants, exercices vocaux, récitation de poésie et danse sont au programme de l'examen. Chaque année, une cinquantaine de candidats se présentent ; la moitié est sélectionnée. Le collège étudie également les dossiers scolaires pour qu'il y ait autant de réussite dans les études générales que musicales. *« Les trois quarts des élèves sont des filles »*, précise le Directeur et chef de chœur de la Maîtrise, Jacques Berthelon.

La Maîtrise en chansons

Rares sont les enfants qui rejoignent la Maîtrise au milieu du cursus scolaire. *« Mais cela arrive,* admet le chef de chœur. *Nous avons, par exemple, accepté une jeune fille qui était en 4e. Elle avait un excellent niveau et venait du conservatoire de Versailles. »* Les collégiens ont 20 heures d'enseignement général et 12 heures d'enseignement maîtrisien avec des horaires aménagés en accord avec l'Éducation nationale. La Maîtrise du Conseil général de la Loire participe aux conseils de classe. Quant aux lycéens, ils ont 4 heures de cours à la Maîtrise, leur programme scolaire étant plus lourd.

Réglée comme du papier à musique

À la Maîtrise, le programme est complet et l'encadrement de haut niveau. Les élèves travaillent leur voix quotidiennement. Ils étudient également la grammaire musicale, déchiffrent et apprennent l'écriture musicale, créent des chansons, pratiquent le théâtre (en 4e et 3e) et participent à des concerts. *« En plus du chant, tous jouent du clavier : piano, orgue et clavecin »*, ajoute le chef de chœur. Plus de la moitié des Maîtrisiens est interne au Collège Mario Meunier ou au Lycée Beauregard à Montbrison.

La voix du chœur

Les élèves de la Maîtrise du Conseil général de la Loire réalisent régulièrement des concerts partout en France. En décembre, ils ont chanté pour Noël au prieuré de Pommiers. Ils travaillent également avec la Maîtrise de la Perverie, école de chœur de Nantes. Ensemble, ils ont monté un programme de chants et donneront un concert à la cathédrale de Nantes, puis bientôt dans la Loire. *« 25 % des élèves maîtrisiens font de la musique leur métier »*, conclut Jacques Berthelon. ■

Peggy Chabanole

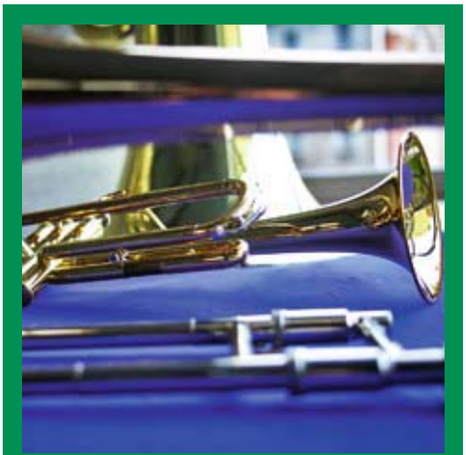

Bien commencer la musique

Votre enfant veut faire de la guitare ? Vous avez toujours rêvé de jouer du piano ? Bernard Albaynac, Responsable du service Enseignement artistique et Pratique amateur du Conseil général, vous livre ses conseils pour que musique rime toujours avec plaisir...

À quel âge peut-on commencer la musique?
Il est conseillé d'attendre 6-7 ans. L'enfant est alors en CP ou CE1 et a appris à lire, écrire et compter. La concentration et la coordination des mouvements sont aussi importantes. Il y a, bien sûr, des exceptions. L'environnement, l'entourage et la maturité de l'enfant entrent en compte. Pour les plus jeunes, on propose un éveil musical autour d'activités ludiques.

Y a-t-il des instruments à privilégier?
Tous les instruments peuvent être pratiqués. Ce qui est important, c'est qu'il plaise à l'élève car la motivation est fondamentale dans l'apprentissage de la musique. Pour les enfants, il existe aujourd'hui des instruments adaptés à leur taille, leur morphologie...

Faut-il préférer la pratique collective ou individuelle?
La pratique collective est très importante, tout en consacrant à l'élève des moments individuels. Il est important qu'il puisse travailler avec d'autres, cela permet de progresser plus vite. L'idéal : des petits groupes. Il est conseillé aux écoles de proposer des cours à trois pendant une heure plutôt que des cours individuels de trente minutes.

Faut-il apprendre le solfège?
Souvent le solfège peut freiner les enfants comme les adultes à faire de la musique. Mais qu'ils se rassurent : plus question d'attendre un an ou deux d'apprentissage avant de pouvoir pratiquer un instrument ! L'enseignement est assuré en parallèle. Aujourd'hui, on ne parle d'ailleurs plus de solfège, mais de formation musicale : elle inclut le solfège, mais aussi l'histoire de la musique. Souvent, la chorale y est associée. Cette formation est conseillée. Sans elle, l'élève est très vite freiné dans sa progression. Et quel plaisir de déchiffrer les partitions !

L'enseignement d'un instrument est-il toujours aussi sérieux?
L'enseignement musical a beaucoup évolué. Plus ludique, il prend de multiples formes. Par exemple, on travaille sur des CD, qui servent d'accompagnement. De plus, l'élève peut choisir des morceaux qui lui plaisent et qui le motiveront davantage. Cela nécessite un travail personnel chez soi. Apprendre à jouer d'un instrument est un savant dosage de travail technique, ludique et personnel.

Mon enfant veut commencer la musique, mais les instruments coûtent chers. Quelles sont les astuces pour lui permettre d'essayer?
La première année, il est conseillé de louer le matériel. D'ailleurs, de plus en plus d'écoles proposent ce service, grâce aux subventions du Conseil général qui leur permettent d'acheter des instruments. De nombreux magasins proposent également un service de location. Le marché des occasions fonctionne très bien, que ce soit pour l'achat ou la revente. Cela permet d'acquérir du matériel de qualité à des prix plus abordables. Un seul conseil : ne pas lésiner sur la qualité. Surtout lorsque l'élève débute.

Comment trouver une école près de chez moi?
Pour retrouver l'ensemble des établissements d'enseignement musical dans la Loire, rendez-vous sur le site du Conseil général, **www.loire.fr, rubrique Enseignement artistique.** Toutes les écoles du Real y sont recensées. ■

Sophie Tardy

S'épanouir en jouant d'un instrument

Musiciens professionnels, amateurs ou élèves confirmés… Tous prennent du plaisir à jouer d'un instrument. Développer son oreille, apprendre et pratiquer de la musique sont épanouissants. Un professeur et deux élèves racontent leurs expériences.

Alya, 8 ans et demi

Guitariste amateur (Saint-Étienne)

« C'est ma première année de guitare. Je fais déjà de la danse et j'avais vraiment envie d'essayer la musique.

J'ai choisi la guitare car je trouve qu'on peut tout jouer. Des musiques douces, des musiques plus fortes… Et puis, on peut chanter en même temps et j'adore ça !

Je prends une heure de cours par semaine. Mais cela demande aussi du travail à la maison. Il est nécessaire de réviser ce que l'on a appris pour ne pas tout oublier. Pour faire de la musique et surtout pour y arriver, il faut vraiment en avoir envie. Il faut être concentré et ne pas se décourager.

On ne réussit pas tout du premier coup ! Mais c'est tellement bien quand on arrive à jouer un morceau. Le premier sur lequel j'ai travaillé, c'est la musique de Shrek *(*Hallelujah *de Rufus Wainwright). Je trouve cette chanson très belle… Et aujourd'hui, je sais la jouer ! »*

Marie-Christine

Professeur de violon et de formation musicale, coordinatrice de l'école de musique de Bourg-Argental

« Cela fait 23 ans que je fais de la musique et six ans aujourd'hui que je l'enseigne.

C'est vers l'âge de 5 ans que la musique m'a attirée. Mes parents étaient professeurs de violon. Comme cet instrument me plaisait, j'ai choisi de le pratiquer.

Après avoir fait le Conservatoire de Lyon, j'ai passé un Bac musique, puis j'ai étudié la musicologie. Aujourd'hui, j'enseigne ma passion à Bourg-Argental, à Pélussin ainsi qu'à L'Horme. Je donne également des cours dans un centre d'éveil musical à des enfants de 4 ans.

Pour moi, la musique, c'est un moment de partage qui nous relie aux autres. Je vois souvent les grands entraîner les plus petits… Ce sont des instants conviviaux. »

Louis, 15 ans

Trompettiste (Roanne)

« Je viens d'une famille de musiciens : mon père joue du saxophone, mes sœurs du piano et mon frère de la batterie. J'ai commencé la musique il y a 10 ans. J'étais attiré par les cuivres : ils dégagent un gros son, ils brillent… Et tout de suite, j'ai choisi la trompette !

Je suis entré au Syndicat intercommunal d'enseignement musical de l'agglomération roannaise (Siemar) à Roanne. J'ai fait du solfège tout en pratiquant l'instrument. On ne prend pas immédiatement du plaisir à jouer. On "s'amuse" après. C'est vrai que le solfège paraît austère mais la théorie fait progresser.

Aujourd'hui, je fais partie de nombreux groupes de jazz. Lorsque je joue, que c'est beau, je ressens des émotions fortes. Quand je joue du jazz, c'est le rythme qui prime. Quand je joue du classique, c'est majestueux, et c'est le respect de la partition. Les impressions sont différentes mais fortes. J'aime jouer de la trompette car je fais partie de la musique, je la crée. »

Peggy Chabanole et Sophie Tardy

Saint-Georges-en-Couzan : un canton qui fourmille de savoir-faire

C'est dans le Montbrisonnais, au pays d'Aimé Jacquet, dans le canton de Saint-Georges-en-Couzan, que Bernard Bonne a poursuivi, comme il le fait depuis maintenant plus de deux ans, ses visites sur le terrain.

Accompagné par le Conseiller général du secteur, le Docteur François Combes, le Président du Conseil général de la Loire a pu constater, une nouvelle fois, que notre département regorge de savoir-faire et de dynamisme.

Un établissement remarquable

La matinée a débuté à Sail-sous-Couzan par la visite de l'établissement Les Sires de Semur, dirigé par Agnès et Jean-Luc Delorme. Rénové il y a un an, cet hôtel-restaurant gastronomique a bénéficié du soutien du Conseil général. Une juste reconnaissance pour ce qui devrait devenir rapidement une étape incontournable. Puis, Bernard Bonne a salué les sapeurs-pompiers couzanais avant de se rendre à Jeansagnière pour la signature d'un contrat communal simplifié.

Des projets pour Jeansagnière

Ce contrat permettra à cette commune de 96 habitants de pouvoir engager, avec une aide de quelque 139 000 euros, des travaux qu'elle n'aurait pas pu réaliser seule.
L'après-midi a débuté au centre de secours et d'incendie de Chalmazel.

Au Pays de la Fourme

Puis, direction Sauvain pour la visite de la fromagerie Forez Fourme. Ce dernier souhaite développer l'activité de cette entreprise, qui emploie 22 salariés sur deux sites de production dans le canton et fait travailler pas moins de 90 exploitants sur le secteur. Chaque année, près de 4 millions de litres de lait sont transformés en Fourme de Montbrison AOC (médaille de bronze au Concours général agricole à Paris cette année), Fourme d'Ambert, Brique du Forez et autre Tomme de montagne.
Toujours à Sauvain, la journée s'est poursuivie à la Maison sauvagnarde ou musée de la Fourme et des Traditions Populaires qui présente, de manière ludique, tous les aspects de la vie rurale traditionnelle des Monts du Forez. Une structure qui fonctionne grâce au dévouement d'une centaine de bénévoles.
La journée s'est terminée à la caserne de Saint-Georges-en-Couzan, suivie de la traditionnelle réunion des associations, un moment privilégié pour échanger de manière simple et conviviale et répondre aux préoccupations légitimes des responsables associatifs. ■

Pierre Chappel

Autour du Président Bonne, le Conseiller général François Combes, le Premier Vice-Président Paul Salen et les élus du canton.

Saint-Just-en-Chevalet : des projets signes d'une grande vitalité

Bernard Bonne a poursuivi ses visites sur le terrain en se rendant dans le Roannais, dans le canton de Saint-Just-en-Chevalet.

Première étape à la caserne de sapeurs-pompiers de Crémeaux qui a permis de saluer l'engagement irremplaçable de ces hommes du feu.

Hommage aux hommes du feu

Puis, bien que non prévu initialement, le Président Bonne a visité l'entreprise Crozet, spécialisée dans la vente et l'entretien de matériel agricole et forestier. Créatrice d'activités et donc d'emplois, la SARL Crozet a obtenu une aide de 220 000 euros du Conseil général dans le cadre de son développement.

Un collège rénové

Autre sujet important relevant de la compétence et de l'action du Conseil général de la Loire, c'est au Collège Le Breuil à Saint-Just-en-Chevalet que s'est poursuivie la journée avec l'inauguration de nouveaux travaux, dont bénéficieront les 153 élèves de l'établissement.

Pour un développement durable de la filière bois

La visite s'est poursuivie à la scierie Fraty à Saint-Priest-la-Prugne. Cette commune va créer une centrale de cogénération biomasse, afin de développer durablement la filière bois. La centrale fabriquera de l'énergie en utilisant notamment les déchets de bois des trois scieries locales (Seignol, Cloux et Fraty), et emploiera, à terme, 25 personnes. L'après-midi s'est poursuivie au commerce multiservices de La Tuilière, tenu par M. et M^me^ Peronnet, qui ont su parfaitement allier qualité de l'accueil et sens du travail bien fait. Depuis 2007, ce commerce bénéficie du label départemental « Loire Multiservices ».

Les élus du canton ont présenté leurs projets au Président Bonne, au Vice-Président et Sénateur Bernard Fournier, aux Vice-Présidents Phillipe Macke et Georges Ziegler, et au Conseiller général André Cellier.

Une nouvelle caserne à Saint-Just-en-Chevalet

La journée s'est terminée chez les sapeurs-pompiers de Saint-Just-en-Chevalet où furent présentés le projet et la maquette de la nouvelle caserne. En soirée, une réunion avec les représentants des associations du canton a clos cette journée. ■

Pierre Chappel

Le Parrainage des jeunes
Un dispositif prêt à l'emploi

Diplôme en poche, la recherche d'un emploi peut s'avérer plus difficile qu'on ne le pensait. Être accompagné d'un professionnel de son secteur est un atout essentiel. Comment s'y prendre ? Qui contacter ? Le dispositif Parrainage des jeunes du Conseil général de la Loire s'occupe de tout... ou presque.

Discuter du CV et de sa présentation font partie des premiers échanges parrain-filleul.

CAP, BAC, BTS, licence, doctorat... Quel que soit le diplôme, quel que soit le métier, en intégrant le Parrainage des jeunes, les jeunes augmentent leurs chances de décrocher un premier emploi. Parrainés par des professionnels, ils obtiennent conseils et accompagnements personnalisés.

C'est simple...

Il suffit d'appeler le numéro vert 0800 42 42 22 pour entrer en contact avec une conseillère emploi-insertion du Conseil général de la Loire. Pour savoir si le jeune diplômé remplit les conditions pour être parrainé, la conseillère se renseigne sur son cursus et ses diplômes. Ensuite, un rendez-vous est organisé. Au cours de l'entretien, la conseillère emploi-insertion s'intéresse à la recherche d'emploi du jeune diplômé : secteur d'activité, temps passé à la recherche... Objectif : définir précisément le profil du futur parrain. À charge pour la conseillère de trouver le parrain qui collera avec les besoins et le caractère du jeune diplômé.

Et efficace !

Une fois engagés dans le Parrainage des jeunes, parrain et filleul trouvent leur compte... L'un découvre les formations et les techniques enseignées, l'autre s'imprègne de l'univers dans lequel il évoluera pendant sa carrière professionnelle.

Pour que le parrainage soit efficace, il faut que le filleul soit actif et le parrain réactif. Lors de ses recherches, le jeune diplômé s'interroge sur sa méthode, il a besoin de conseils. Parce qu'il sort de l'école, il méconnaît certaines réalités du monde du travail. Une oreille attentive et des conseils avisés lui éviteront quelques écueils. Des prétentions salariales trop élevées, une lettre de motivation creuse... Et le CV passe en dessous de la pile.

Avec l'appui de son parrain, le filleul peut corriger ces « erreurs de jeunesse » et mettre toutes les chances de son côté. ■

Catherine Dessagne

LES CHIFFRES DU PARRAINAGE EN 2009

- **3** conseillers emploi-insertion.
- un réseau de **250** parrains actifs.
- **300** jeunes informés.
- **65 %** de sorties vers l'emploi au cours de l'année.

Parrains et filleuls témoignent

Les parrains sont unanimes : il faut mettre tous les atouts de leur côté pour que les jeunes décrochent un emploi. Un soupçon de méthode et une pincée de confiance en soi sont des cartes maîtresses.

→ FILLEULE

Tahani Belkhir

23 ans

Chargée de l'accueil et de la billetterie au Fil *(salle de spectacle)*

« Gagner de la confiance en soi »

« Au début de ma recherche, j'étais encore très scolaire. Grâce au Parrainage des jeunes, j'ai compris pourquoi mes candidatures n'aboutissaient pas. Ma marraine m'a appris à mettre en avant mes compétences.
Ma lettre de motivation ne donnait pas envie d'être lue. Maintenant, elle est plus structurée et plus aérée.
Dès le départ, ma marraine a remarqué que je manquais de confiance en moi. Elle m'a donné des conseils sur ma posture, ma façon de m'habiller ou de me valoriser. C'était important. » ■

→ MARRAINE

Valérie Grima

39 ans

Chargée du recrutement pour Parta'ge *(groupement d'employeurs)*

« Faire de belles rencontres avec des jeunes motivés »

« Le Parrainage des jeunes permet de rester en contact avec la réalité des jeunes et de l'emploi. Je crois beaucoup en ce dispositif. Il offre un accompagnement personnalisé.
Souvent, les jeunes ont des compétences qu'ils ne savent pas mettre en valeur. En montrant l'envers du décor, ils comprennent les mécanismes. Un recruteur peut sélectionner cinq candidatures sur une trentaine de postulants en quelques secondes… Il suffit de peu de choses pour qu'une candidature aboutisse.
On essaye de leur apporter notre connaissance du réseau et des erreurs à ne pas commettre. » ■

→ PARRAIN

Patrick Maugé

47 ans

Directeur départemental Loire-Haute-Loire à *La Tribune* *(presse)*

« Une démarche très positive et enrichissante »

« J'aime aider les jeunes à éviter de faire les erreurs que l'on voit dans les candidatures que l'on reçoit. Aujourd'hui, la recherche d'un emploi n'est pas rare dans une carrière professionnelle. Il faut la rendre plus naturelle.
C'est important que les jeunes ne soient pas seuls face à leur recherche. Le contact avec un professionnel amène parfois à une prise de conscience. Ça a été le cas de mon premier filleul. Au fur et à mesure de nos échanges, il s'est rendu compte que son orientation professionnelle ne lui correspondait pas. Il a changé de voie. » ■

→ FILLEULE

France Frécon

25 ans

Chargée de mission Ressources humaines à Maison du Café Sara Lee

« Persévérer sans se décourager »

« Ma marraine m'a aidée à recentrer ma recherche autour de mon projet professionnel. Avec le temps, j'avais tendance à me disperser. Avant et après les entretiens, je la contacte par mail ou par téléphone.
Ses conseils sont précieux. Elle m'a appris à personnaliser mes lettres de motivation en fonction de l'entreprise et du poste pour lesquels je candidate. C'est tout bête, mais ça change tout. Ma recherche était plus ciblée.
Tous ces efforts ont été payants, je viens de décrocher un poste de chargée de mission Ressources Humaines à Maison du Café Sara Lee. » ■

Mécanique : entre précision et

Outillage, mécanique de précision, robotique… L'industrie mécanicienne ligérienne est l'une des plus performantes de l'Hexagone. La Loire est même le premier bassin français de production d'outillage à main et de traitement des métaux et des surfaces. Bienvenu dans un monde où le métal est roi.

Les chiffres clés de l'industrie mécanique dans la Loire :

- **1100** entreprises.
- **24000** emplois.
- **10** laboratoires / centres de recherche.

Source : Adel 42

ACMES

Côté tôle, côté mécanique

Véronique Talon, PDG d'Acmes.

Début 1981 : Lucien Duchêne perd son emploi. Il décide de créer, à Lyon, sa propre entreprise de fabrication de shunts (appareils de mesure pour les courants électriques forts). Elle se nomme Acmes pour « Appareillage contrôle mesure électrique shunt ». Son premier client ? Son ancien employeur. Et c'est le début d'une jolie histoire d'entreprise… Rapidement les locaux lyonnais sont trop petits, l'entreprise s'installe à Panissières, puis à Montchal où elle a aujourd'hui encore ses ateliers.

Entre réactivité et savoir-faire

Au fur et à mesure des besoins de ses clients, l'entreprise, aujourd'hui dirigée par la fille du créateur, Véronique Talon, va évoluer. *« Les clients avaient des besoins nouveaux, alors nous nous sommes développés,* raconte Véronique Talon. *Quand c'est possible, nous proposons des solutions globales et ainsi, nous fidélisons nos clients. »* Acmes organise son activité en deux branches : tôlerie (découpe laser, poinçonnage, soudure, pliage numérique et laser…) et mécanique (tronçonnage, centre d'usinage vertical, machines outils…).

3 500 m² d'atelier

Et pour faire face à ces nouvelles évolutions, Acmes a eu besoin d'espace. En 1998, puis en 2009, la société s'agrandit et bénéficie d'un Fadel* du Conseil général. Aujourd'hui, les ateliers s'étendent sur 3 500 m². *« Les agrandissements successifs nous ont permis de rationaliser le stockage de nos matières premières et d'améliorer notre productivité,* explique Véronique Talon. *Avec des quantités plus importantes, nous négocions de meilleurs tarifs et c'est bénéfique pour notre activité et nos clients. »* Acmes travaille uniquement pour des entreprises françaises et fait 80 % de son chiffre d'affaires avec huit clients. *« Mais nous souhaitons développer le nombre de clients »,* conclut la dynamique PDG. ■

** Fonds d'action pour le développement économique de la Loire.*

EN CHIFFRES

- **35** salariés.
- Quelque **100** clients.
- **4** millions d'euros de chiffre d'affaires.

performance

CEFIMECA

La mécanique au service du médical

Créée en 1992, Céfiméca travaille à 100 % pour le secteur médical. À sa tête aujourd'hui deux jeunes entrepreneurs, Frédéric Mazenod et Steeves Philis, issus de l'entreprise familliale. Installée à La Talaudière, Céfiméca fabrique des prothèses (hanches, épaules, genoux...) et les instruments médicaux pour les poser. Ses clients sont des entreprises qui revendent ensuite les implants aux hôpitaux, aux chirurgiens.

La mécanique de précision

« *Nous travaillons sur les plans de nos clients,* raconte Frédéric Mazenod, PDG de Céfiméca. *Nous respectons leur cahier des charges et réalisons la pièce jusqu'à l'étape de stérilisation... Car ça, c'est un autre métier.* » Près de 80 % des clients de Céfiméca sont français. « *Nous avons voulu nous tourner vers l'international pour nous prémunir d'éventuelles crises françaises,* explique Frédéric Mazenod. *Mais la concurrence est rude. Et comme les crises sont maintenant mondiales, ça ne présente par forcément d'intérêt.* »

Une norme d'avance

La concurrence internationale, et plus précisément la concurrence chinoise, Frédéric Mazenod s'en méfie. « *Le marché de la sous-traitance médicale est un marché très concurrentiel,* explique-t-il. *L'une de ses spécificités est d'être contraint par de nombreuses normes techniques. Nous faisons des veilles régulières, des veilles commerciales. Et nous travaillons pour obtenir les agréments les plus pointus, notamment les agréments américains. Nous avons un peu d'avance...* »

Une main-d'œuvre qualifiée

... Et beaucoup de savoir-faire ! Près de 80 % de la main-d'œuvre de Céfiméca est qualifiée. Ce sont des tourneurs, fraiseurs, programmeurs, contrôleurs, polisseurs... « *Nous fabriquons des pièces très ouvragées. La valeur ajoutée repose sur le savoir-faire des employés,* explique Frédéric Mazenod. *Et aujourd'hui, c'est très difficile de trouver des personnes qualifiées. Alors nous nous tournons vers les élèves de lycées comme Lycée La Grand'Grange à Saint-Chamond, Sainte-Barbe ou Le Marais à Saint-Étienne.* » En 5 ans, l'entreprise est passée de 40 à 100 employés. L'objectif aujourd'hui est de stabiliser la masse salariale. ■

Frédéric Mazenod, Président de Céfiméca.

EN CHIFFRES

- **100** salariés.
- **15 à 20** clients.
- **7** millions d'euros de chiffre d'affaires.

La pépinière Croix, un «jardin remarquable»

La Loire compte seulement deux endroits labellisés «Jardins remarquables» par le Ministère de la Culture et de la Communication, dont la pépinière Croix à Bourg-Argental. Le résultat de nombreuses années de travail, mais aussi d'une passion dévorante transmise d'un père, Paul Croix, à sa fille, Dominique. Interview.

Dominique Croix et son mari, Jacques Ranchon, au cœur de la roseraie familiale.

***Loire Magazine*: Vous venez de recevoir le label "Jardin remarquable". En quoi consiste-t-il ?**
Dominique Croix: *« Il est décerné pour cinq ans, par le Ministère de la Culture et de la Communication, aux jardins qui présentent un intérêt culturel, esthétique, historique ou botanique. »*

***LM*: Très peu de jardins obtiennent ce label, comment expliquez-vous ce succès ?**
DC: *« Dans mon dossier, j'ai mis en avant la qualité des végétaux de la pépinière, la richesse des collections, la beauté du lieu et l'intégration dans le site. La pépinière Croix est aussi la plus ancienne de la région Rhône-Alpes. Elle possède des végétaux uniques tels que le cèdre du Liban, semé en 1827, et trois roseraies dont l'une regroupe plus de 400 variétés de roses anciennes ! Des dizaines d'années de travail ont été nécessaires pour obtenir ce résultat... »*

***LM*: Quels avantages allez-vous en tirer ?**
DC: *« Ce label va permettre de me faire connaître et reconnaître un peu plus, notamment aux niveaux national et international. Dans tous les cas, label ou pas, notre public aime venir se promener, prendre des idées dans la roseraie, un lieu propice à la rêverie. »*

***LM*: Et vous, comment vivez-vous cette réussite ?**
DC: *« C'est tout d'abord une grande joie. Mais mon élan ne s'arrête pas là. Je ne veux pas me reposer sur mes lauriers ! J'ai toujours ce besoin d'avancer, d'améliorer le site et de l'enrichir de collections nouvelles. »*

***LM*: On vous sent déterminée et plus que motivée. Comment définissez-vous votre personnalité ?**
DC: *« Je suis une battante et aussi une passionnée ! Je ne respire qu'à travers ma pépinière. J'ai la chance d'être soutenue par mon mari, qui partage ma passion et a contribué à l'obtention du label. »*

***LM*: Avec ce nouveau label, comment envisagez-vous l'avenir ?**
DC: *« Je vais continuer à m'améliorer, à affiner mon travail, à aller toujours de l'avant. Je pense que cette distinction n'est qu'une étape parmi tant d'autres... »* ■

Propos recueillis par Véronique Bailly

UN HOMME

Franck Deville
Des macarons plein les yeux

La Coupe du monde de football 2010, un événement à oublier pour les Français ? Pas pour Franck Deville. Ses macarons ont été servis lors de réceptions en Afrique du Sud… avec un effet immédiat sur son carnet de commandes.
Ce Ligérien de 37 ans a repris en 2003 le restaurant Le Clos Fleuri, à Saint-Priest-en-Jarez, avec son épouse, Anne. « *Les macarons sont venus naturellement ensuite* », précise-t-il. Son atelier de production au sein du restaurant s'est vite révélé insuffisant, il a donc investi dans un nouveau local en 2010. Après la France, la Suisse et les États-Unis, il part à la conquête du marché chinois. Cette fois-ci sans le ballon rond ! ■

UN PRODUIT

Une subtile alliance
entre cuisine et pâtisserie

La gamme sucrée/salée, voilà la spécificité des macarons Franck Deville. « *Nous réalisons des fourrages salés en travaillant une matière première de qualité* », explique le chef-cuisinier. Le résultat ? Une production de 21 000 macarons par jour et des mélanges originaux avec le « foie-gras chocolat », des assortiments surprenants tel que le « beurre d'épinard-saumon », voire des associations plus osées comme le « petit pois-fromage-menthe ». Les amateurs de sucré ne sont pas en reste : les macarons se déclinent aussi en violette, chocolat-poire ou encore pomme-cannelle. À déguster avec une coupe de champagne ou nature. « *Ils sont craquants sur le dessus et moelleux à l'intérieur.* » ■

EN SAVOIR PLUS

Boutique Le Clos Fleuri
76, avenue Albert Raymond
42270 Saint-Priest-en-Jarez.
Tél. : 04 77 74 63 24.

CUISINEZ COMME UN GRAND CHEF !

Velours de topinambours, effeuillé de cabillaud et poitrine fumée

par
Xavier Thély
Restaurant
L'Agapée de Xavier
à Saint-Étienne

Pour 4 personnes
Temps de préparation : 40 min
Temps de cuisson : 15 min + 5 min + 6 min

Ingrédients
- 600 g de topinambours, ou à défaut de potimarrons
- 1 oignon blanc
- 2 blancs de poireaux
- 4 pavés de cabillaud de 80 g
- 150 g de poitrine fumée
- 70 g de beurre
- 30 cl de crème fraîche liquide
- sel, poivre et muscade

Le velours de topinambours :

1. Faire suer doucement à feu modéré les oignons et les blancs de poireaux avec le beurre. Ajouter les topinambours épluchés, lavés et coupés en petits dés. Cuire à couvert pendant 15 min.
2. Ajouter la crème fraîche. Assaisonner.
3. Passer le tout au mixeur. Réserver au bain-marie.

L'effeuillé de cabillaud et la poitrine fumée :

Dans une poêle antiadhésive, faire revenir doucement la poitrine coupée en bâtonnets. Y ajouter les quatre pavés de cabillaud et cuire 6 min à l'unilatérale (d'un seul côté).

L'assiette :

Dresser l'assiette en ajoutant au velours de topinambours un pavé de cabillaud avec la poitrine fumée.

GROUPE UNION POUR LA LOIRE

Agir ensemble pour la Loire

Chaque année, c'est le moment fort de la vie politique départementale : le vote du budget.

Pour 2011, nous avons voulu que ces décisions concernent trois priorités :

- aider et protéger les Ligériens face à la crise,
- poursuivre une politique d'investissement durable dans le département,
- et maintenir des finances saines pour l'avenir.

Au total, ce sont 721,3 M d'euros de budget au service des Ligériens et notamment de l'emploi car assurer les grandes solidarités est notre compétence.

Nous mobilisons nos forces pour innover et proposer un service public de qualité et proche de vous.

Ainsi, de nombreux chantiers seront lancés ou poursuivis : mise en route de la maison du logement, améliorer le réseau routier départemental et veiller à l'entretien régulier des routes, soutien accru aux entreprises qui créent de l'emploi, lancement du collège de Veauche, développement de l'accès internet très haut-débit pour tous... des investissements qui se traduisent directement sur l'emploi et la qualité de vie.

C'est le résultat d'une gestion saine que nous appliquons chaque jour.

Nous poursuivons nos efforts importants pour maintenir les frais de fonctionnement du Conseil Général au plus bas. En cette période où beaucoup de ménages peinent à finir le mois, vos élus de la majorité ont fait le choix de favoriser leur pouvoir d'achat : Bus à 2 euros, chèque restauration scolaire, bourse pour les transports scolaires, aide au maintien à domicile de personnes âgées ou handicapées.

Mais au-delà des services publics, le budget du Conseil Général stabilise plusieurs milliers d'emplois dans le département : dans l'aide au personnes âgées, dans l'aide à l'insertion professionnelle, dans les emplois générés par les investissements.

Un budget sain, solide et volontariste avec des propositions concrètes pour améliorer votre qualité de vie plutôt que des gesticulations médiatiques stériles.

Bernard Fournier, Président du groupe Union pour la Loire.
Le groupe de la droite, du centre et indépendants

Les élus du groupe Union pour la Loire :

Jean-François Barnier, Solange Berlier, Bernard Bonne, Paul Celle, André Cellier, Michel Chartier, Jean-Claude Charvin, François Combe, Jean-Paul Defaye, Jean-Baptiste Giraud, Alain Laurendon, Philippe Macke, Henry Nigay, Bernard Philibert, Jean-Jacques Rey, François Rochebloine, Paul Salen, Georges Ziegler.

www.unionpourlaloire.fr

GROUPE INDÉPENDANCE ET DÉMOCRATIE

Voirie communale et rurale au service des ligeriens

Depuis plusieurs années notre groupe est souvent intervenu lors du Budget pour demander une revalorisation de l'enveloppe de voirie communale et rurale. Cette dotation annuelle est la plus importante que les conseillers généraux ont à répartir.

La voirie est une image identitaire pour les communes. Les maires et les conseils municipaux sont très attachés à sa qualité pour améliorer le cadre de vie dans le respect de l'environnement.

Les dotations sont calculées en fonction du linéaire qui serait à réactualiser. Les travaux concernent l'entretien avant une dégradation trop importante des chaussées mais ils contribuent aussi à urbaniser et embellir les bourgs, desservir correctement les villages dont la survie passe par une bonne accessibilité. Ils permettent aussi d'améliorer la sécurité des particuliers, des transports scolaires et des services publics et privés.

Dans un souci de proximité en faveur des ligériens le Conseil général a décidé dans ses orientations budgétaires de reconduire en 2011 le montant de la dotation 2010.

Même si nous sommes conscient de l'augmentation du coût des travaux et du bitume, la voirie communale échappe ainsi aux coupes budgétaires dues à la situation difficile des collectivités territoriales et en particulier des Départements.

La réparation des murs et ponceaux est toujours englobée dans cette enveloppe. Cette disposition risque d'ailleurs de pénaliser certains cantons équipés de nombreux ouvrages d'art. Néanmoins une intervention précoce avant une trop forte dégradation incite à des travaux préventifs c'est aussi le rôle du Conseiller général et des maires d'anticiper des dépenses trop lourdes pour la collectivité.

Face au désengagement de l'Etat, certains maires éprouvent de plus en plus de difficultés à faire établir les études préalables aux programmes annuels de voirie. Nous proposons que le Conseil général apporte également un soutien dans ce domaine :

- soit par une aide à l'ingénierie permettant la réalisation de ces études.
- soit par une incitation à une mutualisation volontaire permettant aux petites communes de se regrouper pour la réalisation des études techniques et, pourquoi pas, des appels d'offres.

Les Conseillers généraux : Gilles Artigues (Saint-Étienne Nord-Est 2), Georges Bonnard (Pélussin), Claude Bourdelle (Noirétable), Jean Gilbert (Saint-Genest-Malifaux), Jean-Paul Seux (Chazelles-sur-Lyon).
Tél. : 04 77 48 40 76
Courriel : élusidcg42@free.fr

GROUPE GAUCHE CITOYENNE

Des orientations pour le budget 2011 très inquiétantes

La situation financière des départements est très grave. La faute n'est pas à la crise mais au transfert de plusieurs compétences par l'État sans compensation financière suffisante. Ainsi les gouvernements UMP doivent plusieurs dizaines de millions d'euros au département de la Loire pour l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (en faveur des personnes âgées), la Prestation de Compensation pour les personnes handicapées et le RMI devenu RSA depuis le 1er juin 2009.

La situation est si grave que tous les présidents de départements, 102 au total, de droite comme de gauche, ont pris enfin une résolution commune à l'attention du gouvernement : *« une solution à court terme doit être trouvée, dès 2010 dans le cadre de la loi de finance rectificative notamment en s'appuyant sur un fonds exceptionnel d'urgence ; dans le projet de loi de finances pour 2011, une solution de financement pérenne doit être mise en place. »* Ils demandent tous *« la compensation quasi intégrale des trois allocations »* citées précédemment (APA, PCH et RSA).

La situation d'étranglement financier des collectivités locales s'aggrave avec le gel, pour la première fois de l'histoire, des dotations de l'État à l'égard de ces collectivités pendant 3 ans.

Cette situation conduit l'UMP et la droite départementale à présenter un budget d'hyperaustérité pour l'année 2011. Les conséquences vont être très graves : réduction ou dégradation de la qualité des services publics pour les Ligériens, diminution des subventions pour les communes, communautés de communes et d'agglomération, baisse des aides pour les entreprises et leurs salariés...

Il est temps qu'une autre politique soit menée au niveau national et départemental.

Maintenir encore en 2011 un paquet fiscal de plus de 14 milliards d'euros par an en faveur des plus riches devient indécent quand on demande de plus en plus d'efforts aux catégories moyennes et populaires et même aux plus démunis.

Marc Petit, René Lapallus, Serge Vray
Tél. : 04 77 48 42 86
Fax : 04 77 48 42 87
Courriel : groupe.pc@cg42.fr

GROUPE DE LA GAUCHE DÉMOCRATE ET SOCIALISTE

Pour une meilleure prise en charge de la dépendance

La question de la dépendance touche aujourd'hui chaque famille. Avec le vieillissement de la population, c'est l'un des grands problèmes de la société : aujourd'hui 1,2 million de personnes concernées par la dépendance et près de 2 millions à l'horizon 2030. Pour traiter de cette question qui relève de la solidarité nationale, nous attendons plus que jamais une réponse forte de l'État.

Le désengagement de l'État pèse sur chacun d'entre nous.
Après la grande avancée qu'a représentée la création de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) en 2001, le désengagement croissant de l'État depuis 8 ans se traduit par un reste à charge qui sera de plus en plus important pour les personnes âgées dépendantes et leur famille.

Les associations d'aide à domicile, mobilisées pour assurer un service de qualité, connaissent elles aussi de graves difficultés, surtout lorsqu'elles sont soucieuses de promouvoir les métiers des services à la personne.

Le poids financier pour les Conseils généraux qui assument désormais 70 % des coûts (alors que l'État s'était engagé à les porter à 50 %) n'est plus tenable. Ainsi depuis 2003, l'État aurait dû apporter au Conseil général de la Loire, 60 millions supplémentaires pour l'APA, dont 14 millions pour la seule année 2010.

Et demain, un nouveau recul de la solidarité nationale ?
En outre, les déclarations du Chef de l'État en novembre dernier (date à laquelle nous écrivons ces lignes) nous font craindre une régression supplémentaire de la solidarité nationale. Les informations dont nous disposons, quelques mois avant l'ouverture de la « grande consultation » annoncée, sont très inquiétantes.

L'absence d'un Secrétariat d'État dédié au handicap et la disparition de celui dédié aux aînés dans le Gouvernement remanié révèlent bien que la compensation de la perte d'autonomie n'est pas une priorité pour le gouvernement.

Enfin, les chiffres alarmistes annoncés par Nicolas Sarkozy sont volontairement catastrophistes pour mieux préparer une réponse individuelle et donc inégalitaire à la perte d'autonomie. En particulier, l'obligation de recourir aux assurances privées serait une option très inquiétante.

Pour une meilleure prise en charge de la dépendance.
Pour notre part, nous défendons au contraire l'idée d'un droit universel pour compenser la perte d'autonomie tout au long de la vie, financé par la solidarité nationale. La création d'une cinquième branche de la Sécurité sociale prenant en charge ce nouveau risque est à nos yeux la meilleure façon de garantir aux individus une égalité de traitement quels que soient leur appartenance géographique et leur âge, et cela à un niveau suffisant adapté à la gravité de leurs pertes d'autonomie.

Le Président Jean-Claude Bertrand et ses collègues :
René-André Barret, Jean Bartholin, Arlette Bernard, Christine Cauët, Liliane Faure, Joseph Ferrara, Alain Guillemant, Bernard Jayol, Régis Juanico, Marc Lassablière, Lucien Moullier, Jean-Claude Tissot.
Courriel : groupe-ps@cg42.fr
Site internet : www.loireagauche.fr

Grégory Milan
danse *Casse-Noisette*

« *Il sera chef d'orchestre.* » C'est ce qu'avaient prédit ses parents alors que, tenant à peine sur ses jambes, Grégory battait déjà la mesure en écoutant la musique… C'est finalement la danse qui l'a emporté. Après une superbe carrière à l'international, Grégory Milan est revenu chez lui à Saint-Étienne et présente sa deuxième création : *Casse-noisette.*

Ancien élève du conservatoire Massenet à Saint-Étienne, Grégory Milan a fait ses classes à l'Opéra de Paris. Ses tous premiers cours, c'est au studio Évelyne Guichard qu'il les a pris. 30 ans plus tard, de retour à Saint-Étienne, il est en résidence avec sa compagnie dans ce même studio. La boucle est bouclée…

L'Opéra de Paris, l'école de la vie

C'est à l'âge de 11 ans que Grégory Milan quitte sa famille. Il est admis à l'Opéra de Paris. Un choix difficile, mais qu'il ne regrette pas : *« J'ai sacrifié mon enfance et mon adolescence. Mais pour être danseur, il faut être un peu maso ! »* À l'Opéra, on apprend la discipline, la rigueur, le travail. *« Claude Bessy[1] est peut-être la femme la plus extraordinaire que j'ai jamais rencontrée. Elle était dure, mais juste. Je faisais tout*

pour qu'elle me convoque dans son bureau, juste pour pouvoir discuter avec elle. » Il en ressort diplômé à 18 ans. Mais plutôt que d'intégrer le Ballet de l'Opéra, Grégory fait le choix de partir à l'étranger.

Penelope Cruz, Pedro Almodovar...

C'est à Madrid qu'il pose ses valises. Il est engagé par le Ballet Victor Ullate. Pendant cinq ans, il découvre la culture espagnole et étend ses connaissances : flamenco, expression, interprétation... Il côtoie des danseurs et chorégraphes du monde entier. L'Espagne devient un véritable pays d'adoption. « *J'ai même failli demander la nationalité espagnole...* » Il mène la grande vie, sans se soucier du futur. « *Je prenais les mêmes cours que Penelope Cruz, alors danseuse, et sortais dans la boîte de Pedro Almodovar !* » Et toujours le travail, omniprésent.

... Béjart, Noureev

Pour se rapprocher de sa famille, Grégory Milan revient en France en 1995. Il danse pour l'Opéra national de Bordeaux, pendant plus de dix ans. En parallèle, il enchaîne les cachets à l'étranger. États-Unis, Argentine, Japon, Cuba... Il voyage et danse les grandes pièces du répertoire classique : *Le Spectre de la rose, Le Lac des Cygnes, Casse-noisette*... Son plus beau rôle : Mercutio dans *Roméo et Juliette*, « *un rôle qui fait la part belle à l'interprétation. J'adore transmettre de l'émotion au public.* » Béjart, Noureev, Carlson... Il travaille avec les chorégraphes les plus célèbres et danse avec les plus grands.

Saint-Étienne, le nouveau défi

À 35 ans, Grégory Milan s'est lancé un nouveau challenge : revenir à Saint-Étienne et créer sa propre compagnie. « *C'est comme repartir de zéro, ici... Et j'avoue que je ne pensais pas que ce serait aussi difficile.* » Aujourd'hui, il ne vit plus de la danse. Il répète matin et soir et travaille l'après-midi dans un vidéo-club. Il vit chez ses parents, son salaire servant à l'achat des costumes. Mais il ne regrette rien, d'abord pour ses proches. « *C'est une histoire de famille. Ma mère est directrice administrative de la compagnie et ma sœur Géraldine, notre coiffeuse...* »
Mais aussi pour « *[ses] filles* », comme il aime les appeler : 8 danseuses, certaines professionnelles, d'autres amatrices. « *Elles m'apportent tellement humainement.* »
Son plus grand rêve ? Convaincre le public ligérien et prouver que Saint-Étienne peut aussi être une ville de danse. La passion reste intacte. ■

Sophie Tardy

(1) *Directrice de l'école de danse de l'Opéra de Paris, de 1972 à 2004.*

SOYONS CURIEUX

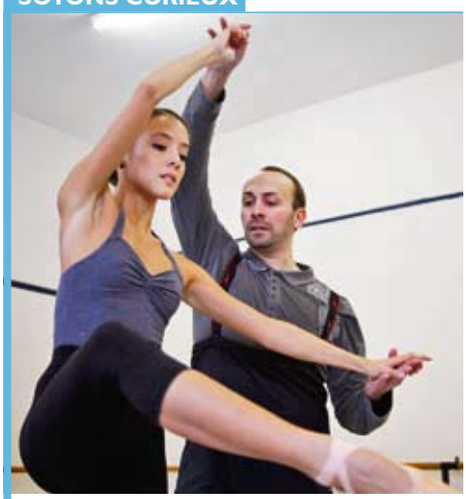

Ce qu'il écoute :

« De tout. Et j'achète énormément d'albums. En ce moment, le dernier album de Souad Massi, "Ô Houria", tourne en boucle ! »

Le dernier film qu'il a aimé :

« Je n'ai pas trop le temps d'aller au cinéma. Mais le dernier film de Quentin Tarentino,* Inglorious Basterds, *c'était juste : Waouh ! »

Il admire :

Isabelle Adjani. ***« J'adore sa folie... Elle est grandiose et adorable. »***

Madonna : ***« Pour sa persévérance. Elle s'est donné les moyens de réussir et vivre son rêve. En partant de rien. »***

Le danseur cubain Da Costa : ***« On dit que la perfection n'existe pas. C'est juste l'exception qui confirme la règle. »***

SORTIR

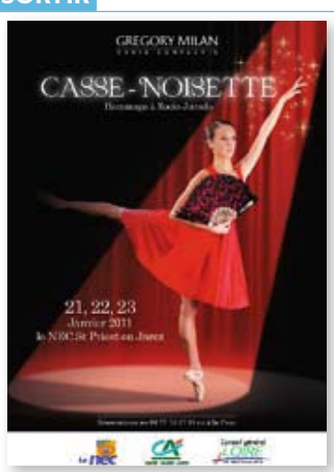

Casse-noisette

au NEC de Saint-Priest-en-Jarez

Après *Un Homme*, Grégory Milan présente sa nouvelle création, une adaptation de *Casse-noisette*, au Nouvel Espace Culturel (NEC) de Saint-Priest-en-Jarez.

La pièce se passe à Séville. Dans un studio de danse, l'audition bat son plein. Drosselmeier cherche sa princesse et son prince. Les postulantes se succèdent sous l'œil torve d'un maître de danse en état d'ébriété avancée, perdu dans ses rêves de gloire qu'il ne réalisera jamais.

De Tchaïkovski au flamenco, de la danse classique au hip-hop (avec des danseurs de Melting Force), cette adaptation réussit son pari : mélanger sans opposer, intégrer des éléments au ballet original, sans jamais trahir l'œuvre.

Places en vente à la Fnac.
Informations et réservations NEC : 04 77 74 41 81.
Vendredi 21, samedi 22 à 20h30 et dimanche 23 janvier à 15h.

POUR LES FÊTES, LE PLUS BEAU DES CADEAUX, C'EST DE RENTRER EN VIE.

MAGIC GARDEN AGENCY

TOUS LES CONSEILS SUR RENTRERENVIE.FR

ASSUREURS PRÉVENTION
L'assurance d'une vie plus sûre

association PRÉVENTION ROUTIÈRE